



Syndicat local FO justice CP de VLM

QUAND LE DEVOIR SE PAYE EN COUPS !!!

Ce jour à 17h, au 2^e étage du bâtiment B, la chronique ordinaire de la détention a basculé dans une violence aussi soudaine qu'irrationnelle. Lors de la remontée des promenades, un détenu a opposé un refus de réintégrer sa cellule. Face à l'impossibilité matérielle de céder à ses exigences, les agents ont fait appliquer le règlement avec le professionnalisme qui les caractérise pour l'amener à sa cellule.

Une fois arrivé à sa cellule, l'individu s'est brusquement retourné pour foncer sur les agents, blessant l'un de nos collègues au visage. Grace au sang-froid et à l'intervention rapide de l'équipe, l'agresseur a été immédiatement maîtrisé et conduit au quartier disciplinaire.

Cet événement illustre une fois encore une réalité brutale et flagrante que le terrain nous rappelle cruellement, les agents pénitentiaires restent les premiers remparts de la sécurité, mais des remparts en première ligne, les plus exposés aux risques et aux coups.

A VLM, la surpopulation carcérale sature l'espace et prive les personnels des leviers de gestion les plus élémentaires. Forcément, dans un tel contexte d'asphyxie, les agents sont confrontés au quotidien à toutes sortes d'incidents et de tensions. Voilà comment, une fois de plus, notre devoir se paye en coups.

FO VLM exige le transfert immédiat du détenu à l'issue de sa sanction de cellule disciplinaire.

La fermeté maximale en commission de discipline et des poursuites judiciaires exemplaires.

FO VLM exprime sa profonde solidarité et son soutien indéfectible à notre collègue ADEL touché au visage, ainsi qu'à tous les agents présents lors de l'intervention.

Le bureau local